



Mercredi 12.11.08 | 41e année | No 33

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Paris, on t'aime nous aussi !

La liaison rapide entre le bas et le haut du canton par le tram-train Transrun, est indubitablement à plébisciter pour, notamment, renforcer la cohésion cantonale et pour atténuer, voire supprimer, une redondance des infrastructures. Nous nous réjouissons d'être proches de nos amis des Montagnes neuchâteloises, comme nous le sommes déjà de nos compatriotes des communes du Littoral, et ce au surplus grâce à un moyen de transport public.

Ce rapprochement «interne» ne doit cependant pas nous faire perdre de vue que nous ne pouvons évidemment vivre en autarcie et surtout que le développement de notre canton, berceau des microtechniques, ainsi que celui de l'Arc jurassien, est essentiellement tributaire de la qualité de nos liaisons avec l'étranger. Le canton de Neuchâtel est un important exportateur: de grands groupes français, actifs dans le domaine de l'horlogerie de luxe notamment, s'y sont installés tout en conservant leur siège social au sein de la capitale de l'Hexagone.

La ligne TGV Berne-Neuchâtel-Paris transporte plus de 100'000 voyageurs par an. C'est donc à bon escient que les CFF ont décidé, en juin 2007, de la maintenir. Il est néanmoins aujourd'hui toujours primordial de la défendre car elle pourrait pâtir de l'ouverture, en 2012, de la ligne TGV Rhin-Rhône (Bâle, Mulhouse, Besançon, Paris). Comme la logique commerciale prévaut, «Notre» ligne TGV peut et doit devenir encore plus performante par la réduction de son temps de parcours et par l'amélioration de ses horaires. C'est possible, si la Confédération accorde les crédits d'investissements nécessaires, et cela est donc possible si nous nous mobilisons tous avec la même ferveur que pour le Transrun.

Valérie Garbani  
Directrice des Transports



Le temps d'une journée, filles et garçons accompagneront un de leurs parents sur le lieu de travail. • Photo: archives

## « Oser tous les métiers »

Pas moins de 678 élèves participeront demain à la Journée « Oser tous les métiers » (JOM), qui s'inscrit dans le prolongement de la Journée nationale des filles. L'objectif? Promouvoir la mixité des professions dites masculines ou féminines, en permettant tant aux filles qu'aux garçons de septième année d'accompagner un de leurs parents au travail durant un jour. Des ateliers d'une demi-journée seront également mis en place dans le domaine des soins infirmiers et de l'informatique.

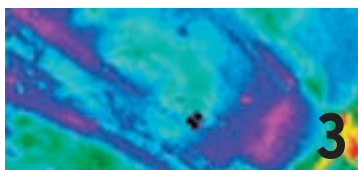
Afin de promouvoir l'ouverture professionnelle, 423 filles et 255 garçons du canton suivront demain l'un de leurs parents sur leur lieu de travail,

dans le cadre de la Journée « Oser tous les métiers ». Les visites s'organiseront de manière croisée, les garçons accompagnant leur mère et les filles, leur père. L'objectif principal du programme, à la base, est d'élargir l'horizon professionnel des filles, qui tendent toujours à exercer les métiers les moins bien rémunérés et offrant peu de possibilité de promotion. «En 2006, la Journée des filles a disparu à Neuchâtel, pour laisser place au salon Capacité, destiné aux élèves de 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année», explique le Conseiller d'Etat Jean Studer. «Or cela ne répondait pas aux attentes, nous avons donc réfléchi à l'élaboration d'une nouvelle opération». A la différence de la tradi-

tionnelle Journée des filles, la JOM, organisée par l'Office de la politique familiale et de l'égalité et soutenue par le Conseil d'Etat, s'adresse également aux garçons. Une formule inédite, également adoptée par le canton de Vaud.

### Demi-journées

Les élèves pourront aussi participer jeudi à deux «matinées découvertes». L'une consacrée aux métiers de l'informatique et destinée aux filles, sous la direction du Groupe romand pour l'Informatique (GRI), l'autre, réservée aux garçons, vouée aux soins infirmiers et mise en place par l'Hôpital neuchâtelois sur les sites de La Chaux-de-Fonds et de Pourtalès. (lap)



Le Conseil communal répond à deux interpellations de PopVertsSol et une autre du groupe socialiste.



La nouvelle saison des « Rendez-vous Nature » du Muséum d'histoire naturelle commence mercredi prochain.



Reportage au cœur de la caserne du SIS, à l'heure où la polémique sur les coûts de la police du feu fait rage.

## MULTI CREDIT

NEUCHÂTEL

Crédits pour ouvriers  
et indépendants

**Jusqu'à  
Fr. 90'000.-**

Ex.: 30'000.- x 48 mois =  
Fr. 731.- taux 9%

**Tél. 079 633 54 73**

L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne un surendettement (art. 31.CD)

**«Offrez de l'espoir à  
un enfant aveugle»**

*Dimitri*



**Le soutien d'un enfant  
aveugle du tiers-monde  
coûte 50 francs  
par mois.**



Case postale, 2002 Neuchâtel, tél. 032 724 84 12  
[www.cbmch.org](http://www.cbmch.org), CP 87-192253-5

**Dans ce numéro**

**Artistes neuchâteloises**

Le Musée d'art et d'histoire présente une exposition consacrée à Jeanne Lombard, talentueuse peintre neuchâteloise du tournant du 19<sup>e</sup> siècle. Ses œuvres sont entourées par le travail de 70 artistes neuchâteloises, actives dans le canton entre 1908 et 2008.

**Page 4**

**Le coût du SIS**

Si l'Etat estime que la police du feu coûte trop cher dans le canton de Neuchâtel, le Conseil communal n'est pas de cet avis. Questions à Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, et à Frédéric Mulheim, commandant du SIS.

**Page 9**

**Rencontre entre la Ville et l'Etat**

Comme chaque année, le Conseil d'Etat a reçu au Château le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel. Les échanges ont notamment porté sur les budgets 2009 des deux entités, les pompiers, les contrats d'agglomération et le Théâtre du Passage.

**Page 10**

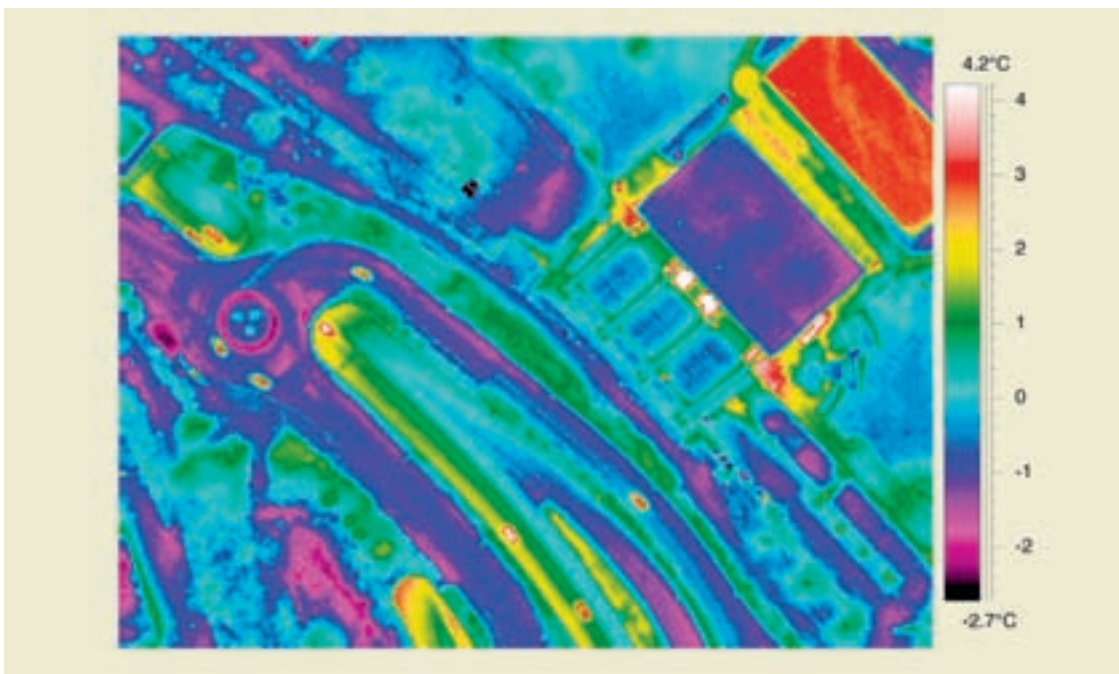


**Basket de haut niveau**

A tout juste 20 ans, la Vaudruzienne Fanny Eppner, fêrue de basket, évolue dans l'équipe Université BC Neuchâtel, en ligue A. Entretien avec une sportive d'élite.

**Page 16**

**Le Conseil communal répond à deux interpellations de PopVertsSol et une autre du groupe socialiste**



L'étude thermographique effectuée ce printemps par hélicoptère, indique le niveau de consommation des bâtiments de la commune (ci-dessus les piscines du Nid-du-Crô). • Photo: sp

# Les parois anti-bruit suscitent l'émoi

**Le groupe socialiste n'hésite pas à comparer dans une interpellation les parois anti-bruit que les CFF entendent installer le long des voies au mur de Berlin. Le Conseil communal partage les inquiétudes socialistes et annonce qu'il a fait opposition au projet mis à l'enquête par la Régie fédérale. Il promet par ailleurs que le plan directeur en faveur d'une mobilité douce sera bientôt concrétisé et se déclare prêt à indiquer la consommation d'énergie des bâtiments de la Ville.**

Les CFF veulent poser des parois le long des voies pour réduire le bruit des trains. Ils ont bien consulté les services de la Ville au moment de préparer leur projet mais n'ont guère tenu compte des propositions formulées. Pour faire entendre son point de vue, le Conseil communal a donc fait opposition au projet mis à l'enquête.

L'exécutif constate que les ouvrages anti-bruit projetés par les CFF aggravent l'effet de barrage provoqué par les lignes de chemin de fer. Ces parois ne sont pas belles et coupent la vue à plusieurs endroits. Bref, elles nuisent à la qualité de vie des habitants plus qu'elle ne l'améliorent.

**Renouer le dialogue**

Le Conseil communal ne s'oppose pas aux efforts de réduction du bruit des trains mais souhaite, par son opposition, renouer le dialogue avec les CFF. Il exige que les services communaux soient associés à la réflexion et au choix des matériaux qui respecteront les principes du développement durable. L'exécutif se réserve par ailleurs le droit de solliciter des dédommagements pour les immeubles propriété de la Ville dans les secteurs concernés.

**Consommation énergétique**

Au groupe PopVertsSol, le Conseil communal a répondu qu'il était prêt à afficher sur tous les bâtiments appartenant à la Ville un panneau « display » indiquant leur consommation d'énergie. Le délégué à l'énergie est en mesure de fournir une étiquette display aux privés propriétaires d'un immeuble sis sur le territoire communal sur la base de l'étude thermographique effectuée ce printemps par hélicoptère. Ce spécialiste peut effectuer une analyse globale du bâtiment mais ne saurait se lancer dans une analyse détaillée de sa consommation énergétique. Les propriétaires intéressés s'adresseront pour ce faire à des bureaux professionnels privés.

**Chauffez fûté**

Le Conseil communal rappelle qu'il existe au CPMB un cours d'une demi-journée intitulé « chauffez fûté » qui permet aux concierges, propriétaires et gestionnaires de chauffage de se perfectionner dans le réglage des installations techniques de production de chaleur.

**Mobilité douce**

Le groupe PopVertsSol demandait aussi au Conseil communal d'accélérer la mise en œuvre du plan de mobilité douce et s'étonnait de la disparition de la bande cyclable du faubourg du Lac. Selon le Conseil communal, la possibilité pour les vélos d'emprunter la voie réservée aux bus sur l'avenue du 1<sup>er</sup>-Mars a rendu la piste cyclable du faubourg du Lac peu attrayante. Par ailleurs, le giratoire de la Maladière empêche les cyclistes de remonter ledit faubourg qu'il était devenu dangereux de parcourir à contresens.

L'Etat a récemment approuvé le plan directeur communal relatif à la mobilité douce. Le Conseil communal va s'en saisir puis rédiger un rapport à l'intention du Conseil général à l'appui d'une demande de crédit de 500'000 francs pour sa mise en œuvre. Tout cela devrait se dérouler rapidement, conclut le Conseil communal.



Les œuvres de Jeanne Lombard, brillante portraitiste du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, ont été ressuscitées le temps d'une exposition

# Femmes, art et authenticité

Le Musée d'art et d'histoire rend hommage à la talentueuse peintre neuchâteloise du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle: Jeanne Lombard. Ses œuvres, exposées jusqu'au 8 février 2009, sont entourées par les travaux de 75 femmes artistes neuchâteloises, actives dans le canton durant les deux derniers siècles. Le musée entend ainsi célébrer le centenaire de la Section neuchâteloise de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs, dont Jeanne Lombard fut l'une des instigatrices.

Regards emplis d'intensité, visages expressifs, vieillards, enfants, femmes, les portraits réalisés par Jeanne Lombard, d'un réalisme troublant, entourent les visiteurs, dans la première salle du musée. «Jeanne Lombard s'intéresse à l'être humain, aux petites gens, c'est avant tout une portraitiste», explique Nicole Quellet-Soguel, co-conceptrice de l'exposition. L'artiste, née à Genève en 1865 et morte en 1945 à Corcelles (NE), ne s'est pourtant pas confinée à cette pratique. Elle a également réalisé des peintures d'histoire, au nombre de sept, et des natures mortes, pleines d'humilité.



Jeanne Lombard était avant tout une portraitiste en recherche constante d'authenticité.

## Un mémoire

Lorsqu'en 2000, la famille de Jeanne Lombard lègue ses peintures au musée, elles sont en mauvais état et stockées dans son atelier à Corcelles, demeuré intact. Un grand travail de restauration commence alors. En parallèle, les concepteurs s'aident d'un mémoire consacré à l'artiste, réalisé par un étudiant français en 1987.

## Qui est-elle?

Malgré son talent, Jeanne Lombard est vite tombée dans l'oubli. Issue d'une famille protestante d'origine française, elle a toujours gardé un lien avec ses racines, touchée jusque dans ses toiles par le sort tragique des Huguenots. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle étudie l'art à Lyon, puis à Paris, pour revenir en Suisse en 1900 et s'installer dans le canton de Neuchâtel.

Huit ans plus tard, elle devient l'une des fondatrices de la Section neuchâteloise de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs.

## L'exclusion des femmes

«La création de cette société a eu d'autant plus d'importance qu'à l'époque, les femmes étaient systématiquement rejetées des cercles d'artistes masculins», évoque Walter Tschopp, conservateur du lieu et concepteur de l'exposition. «En couplant l'exposition avec le centenaire de cette société, nous avons cherché à savoir qui étaient les femmes peintres du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle», ajoute Lucie Girardin-Cestone, la troisième conceptrice. La recherche d'œuvres artistiques féminines a duré deux ans et près de 350 artistes ont été recensées comme étant actives dans le canton durant les deux derniers siècles. Les 75 œuvres exposées, couvrant une période allant du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, font figure d'échantillons.

L'exposition et le jubilé ont déjà donné naissance à un livre, publié aux éditions Attinger. Il constitue le douzième volume de la collection «Artistes Neuchâtelois revisités». (lap)



## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Du 14 novembre au 31 janvier 2009, exposition «Vos souvenirs sont notre mémoire». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures. Vernissage, jeudi 13 novembre à 18h15.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états», «A la recherche du temps». Jusqu'au 8 février 2009, exposition «Jeanne Lombard (1865-1945) et les artistes neuchâteloises 1908-2008». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. **Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.



Visite théâtralisée des maquettes historiques, dimanche 16 novembre à 15 heures. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2009, exposition «La marque jeune».

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 30 novembre, exposition: «Le propre du singe». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

**Centre d'Art Neuchâtel (CAN)** (rue des Moulins 37), jusqu'au 30 novembre, exposition «Masse critique». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), exposition permanente Frie-

drich Dürrenmatt, écrivain et peintre. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

**Galerie des Amis des Arts** (L.-Robert 1a), jusqu'au 23 novembre, exposition Armande Oswald «Soleil de plomb». Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), jusqu'au 17 janvier, exposition Rolf Iseli et Yves Dana, œuvres et sculptures récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

**Galerie Galya** (fbg de l'Hôpital 19), jusqu'au 22 novembre, exposition Luciano Patrizi, huiles. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 17 heures.

**Péristyle de l'Hôtel de Ville**, jusqu'au 23 novembre, exposition Antonio Cornella, sculpture, Jean-Daniel Chatelain, peinture. Ouvert lu-ve de 7 à 19 heures, sa de 9 à 18 heures, di de 15 à 18 heures.

### Concerts

**Musée d'art et d'histoire**, dimanche 16 novembre à 17 heures, ensemble instrumental «Le Papillon du Parnasse», concertos italiens dans l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle. Réservations: tél. 032 717 79 25.



### Conférences

**Faculté des lettres** (espace L.-Agassiz 1), Université du 3<sup>e</sup> âge: jeudi 13 novembre de 14h15 à 16 heures: «Cycle Maps – les relations sociales entre femmes et hommes comme objet d'étude», par Anne Lavanchy, anthropologue. Mardi 18 novembre de 14h15 à 16 heures: «Boire en Suisse. L'histoire de la boisson de l'Ancien Régime à nos jours», par François de Capitani, historien.



**L'actualité culturelle**

### Cantabile et l'ESN au Temple du Bas

Le chœur symphonique neuchâtelois Cantabile et l'Ensemble symphonique de Neuchâtel, donneront deux concerts cette fin de semaine, samedi 15 novembre au Temple du Bas et dimanche 16 novembre à l'Heure bleue à La Chaux-de-Fonds.

Sous la direction de Jean-Claude Fasel, Cantabile interprétera la *Messa di Requiem*, de Gaetano Donizetti. Cette *Messa di Requiem* a la particularité de n'avoir jamais été interprétée du vivant de son compositeur.

Les deux concerts marqueront la fin d'une collaboration de douze ans de musique en terre neuchâteloise entre le chœur et son directeur, ce dernier ayant décidé de réorienter ses engagements musicaux.

**Temple du Bas, samedi 15 novembre à 20h15. Location: tél. 032 717 79 07.**

### La Truite de Schubert

Le prochain concert de la Société de Musique aura lieu dimanche 16 novembre à 17 heures au Temple du Bas.

En première partie de programme, les solistes de l'European Festival Orchestra et le ténor Stuart Patterson interpréteront *On Wenlock Edge* de Ralph Vaughan Williams et six poèmes de A.E. Housman extraits du cycle «A Shropshire Lad» pour ténor, piano et quatuor à cordes. En deuxième partie, le public entendra le quintette pour piano et cordes en la majeur «La Truite», de Schubert.

Ce récital sera précédé du concert commenté pour les enfants à 15 heures au Temple du Bas «A la pêche, la truite racontée aux enfants» (billets à l'entrée).

**Temple du Bas, dimanche 16 novembre à 17 heures. Location: tél. 032 717 79 07.**

### Récital de chant et piano



Mardi 18 novembre, le baryton Philippe Huttenlocher et la pianiste Raluca Péquignot seront les invités du Lyceum Club International.

Les deux artistes interpréteront des œuvres de Franz Schubert, Robert Schumann et Hugo Wolf.

**Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, mardi 18 novembre à 20 heures.**

### Nouvelle saison des « midi-musique »

Servis par des étudiants des classes professionnelles de la Haute Ecole de musique, six midi-musique sont proposés par le théâtre du Passage, à raison d'un par mois, le mercredi de 12h30 à 13h15. Le restaurant Chez Max et Meuron accompagnera ces notes de sandwiches ou de sushis.

Le premier rendez-vous aura lieu mercredi 19 novembre avec face-à-face sur deux pianos à queue, Myassa El-Koucha et Chantal Taylor. Ces deux pianistes se promèneront dans les ouvertures de plusieurs opéras de Mozart.

**Théâtre du Passage, mercredi 19 novembre à 12h30. Réservations: tél. 032 717 79 07 ou 032 717 82 24 (pour la formule avec repas).**

**Programme automne-hiver des films « nature » présentés au Muséum d'histoire naturelle**

# Rendez-vous avec la nature

La nouvelle saison des « Rendez-vous Nature » du Muséum d'histoire naturelle commence mercredi prochain 19 novembre avec un film sur les Alpes d'André Paratte. Le réalisateur sera présent pour répondre aux questions du public. Trois autres rendez-vous sont d'ores et déjà agendés jusqu'à fin janvier. Entrée libre.

Comme chaque année, le Muséum organise tous les 15 jours le mercredi en début d'après-midi la projection de films sur la nature en présence des réalisateurs ou photographes. Le **19 novembre**, à 12h30 puis à 14h15, André Paratte présentera la fête de l'été dans les Alpes. Cette saison constitue une période faste qui voit naître et gambader les jeunes cerfs, chamois et bouquetins, danser les marmottes alors que les prairies se couvrent de fleurs foisonnantes d'insectes.

#### A l'affût dans les Rocheuses

Le **3 décembre**, le photographe Jean-Lou Zimmermann fera un exposé agrémenté de diapositives sur ses affûts dans les Rocheuses canadiennes. Les paysages grandioses de ces montagnes, dont l'homme semble presque absent, offrent un écrin somptueux à une grande faune spectaculaire: bison, wapiti, orignal, chèvre des Rocheuses,



Le rendez-vous nature de mi-décembre sera consacré à la parade nuptiale du Paradisier grand émeraude. • Photo: Loïc Degen

loup, lynx, castor, pygargue à tête blanche et bien d'autres, saisis par l'objectif sensible du photographe neuchâtelois.

#### L'oiseau de paradis

Le **17 décembre**, Loïc Degen et Michel Garcia montreront leur film sur le Vanen (12h30-14h15-20h15). Ce documentaire raconte la rencontre entre un photographe chaux-de-fonnier et le paradisier grand émeraude. Une rencontre à 35 mètres de hauteur, à la cime des arbres de la jungle des îles

Aru, où cet oiseau de paradis accomplit ses extraordinaires chorégraphies multicolores.

#### Mieux connaître la couleuvre

Enfin, le **21 janvier**, Jean-Philippe Macchioni nous parlera d'une amie: la couleuvre. Comment avance-t-elle? Pourquoi tire-t-elle la langue? A-t-elle vraiment le sang froid? Le public plongera dans les broussailles et les roseaux pour découvrir enfin la vraie vie des reptiles et apprivoiser ses peurs. Entrée libre.

Chronique culturelle



### Artistes au féminin

On savait depuis la Bible la femme tirée d'une côte d'Adam. Plus récemment dans l'histoire de l'humanité, on a découvert que ce petit animal charmant était doué d'une âme. Le Musée d'art et d'histoire lui reconnaît même aujourd'hui un certain talent, qui consacre une superbe rétrospective à un siècle d'art féminin dans notre canton. Il aura fallu toute l'intelligence de femmes remarquables telles que les conservatrices adjointes Lucie Girardin et Nicole Quellet pour ressusciter une pionnière – Jeanne Lombard – qui s'est battue au début du XX<sup>e</sup> siècle pour que tout ce qui portait alors jupon ait le droit de peindre et de sculpter. En ce temps-là en effet, la gente masculine fermait encore la porte aux femmes, leur déniait le statut d'artiste. Qu'importe! Jeanne Lombard s'est frayée sa propre voie dans laquelle se sont engouffrées depuis des dizaines de femmes inspirées et talentueuses qui ont considérablement marqué les arts plastiques dans ce canton. Jeanne Lombard est une grande artiste qui méritait d'être redécouverte comme toutes celles qui l'ont suivie méritaient un hommage. Voilà qui est fait.

Patrice Neuenschwander

Stoppa Fils S.A. - Rouges-Terres 18 - 2068 Hauterive

## Disponibilité et professionnalisme à votre service

L'entreprise de plâtrerie-peinture Stoppa Fils SA sévit depuis de nombreuses années dans tout le canton ainsi qu'en dehors des frontières cantonales et ceci depuis 1982 !

Elle peut compter sur une équipe d'une vingtaine d'ouvriers qui œuvre toute l'année pour la satisfaction de sa clientèle.

L'entreprise Stoppa Fils S.A. est réputée pour la qualité, la minutie et le soin apportés à tout ce qu'elle entreprend ainsi que par sa souplesse d'intervention.

Son slogan est : «La peinture, c'est tout un art.»

Elle réalise des travaux de plâtrerie et peinture de tout genre et tout volume. Elle est aussi spécialisée dans des domaines plus spécifiques tels que l'isolation périphérique, le crépissage intérieur et extérieur, la pose de papier vinyle, velours, tissu, le montage de parois légères, la pose de faux plafonds en plâtre... La liste n'est, bien sûr, pas exhaustive. Son sérieux, ses compétences, une solide expérience et la volonté de suivre constamment l'arrivée de nouveaux produits, comme les peintures écologiques, sont autant de gages de confiance pour sa clientèle actuelle et future. La maison est installée dans des locaux spacieux et fonctionnels aux Rouges-Terres à Hauterive.



Décalé, touchant, troublant, les adjectifs manquent pour dépeindre le nouveau film d'Ursula Meier

# Home sweet home

Laure-Anne Pessina



Une famille déjantée à souhait, aux mœurs peu communes, réside dans une maison avec terrasse, bordée par une autoroute abandonnée. La vie s'écoule paisiblement pour les habitants des lieux, lorsque progressivement, une voiture... puis deux, puis trois, vont se mettre à circuler sur ce tronçon de route, désormais ouvert au public. Rien ne sera plus jamais pareil au sein de la maisonnée du bonheur, car le subtil et fragile équilibre familial vient de se briser. Avec « Home », la réalisatrice franco-suisse Ursula Meier présente un film vacillant entre l'absurde, la tendresse, la légèreté et pour finir, le drame. A déguster tout en douceur.

La famille semble heureuse, extravertie, épanouie. Elle réside dans une maisonnette nichée au beau milieu

des champs, et bordée par une autoroute abandonnée. Un magnifique terrain de jeux pour Julien (Kacey Klein Mottet), le cadet de la famille, qui y pratique le vélo. L'apparente sérénité va bientôt chanceler, pour laisser place au désespoir, au repli sur soi et à la névrose. Après dix ans de tranquillité, le tronçon E57 de l'autoroute va s'ouvrir aux automobilistes, affectant grièvement une mère à l'équilibre fragile (Isabelle Huppert) et provoquant des situations aussi attendrissantes que dramatiques. L'îlot inviolé, baigné dans le chant des cigales, disparaît bientôt devant l'avancée du progrès qui, impitoyablement, saccage la vie décalée des cinq membres de la



L'ouverture de l'autoroute E57 vient perturber une vie non conventionnelle mais néanmoins heureuse • Photo: sp

famille. Difficile dès à présent pour l'aînée, campée par Adélaïde Leroux, de continuer à passer ses journées au

soleil en bikini, sous les ondes cinglantes de sa radio. Périlleux pour les deux plus jeunes de se rendre à l'école et de traverser cette route de goudron, dont Julien aime à s'enduire le torse. Dououreux pour un père de famille (Olivier Gourmet) de voir sa femme sombrer, peu à peu...

**Difficile pour l'aînée de continuer à se prélasser au soleil...**

### Originalité

Le film est original. Bien ficelé, il nous entraîne dans un univers déphasé où tout semble pourtant normal. Et ce, grâce à un jeu d'acteur qui crie d'authenticité. Ursula Meier parvient à éveiller les sens, à pousser à la réflexion. Combien exaspérant devient le bruit du passage continu des véhicules! La fin se révèle malgré tout décevante. On l'aurait rêvée en apothéose et emplie d'intensité. Un bémol qui n'enlève en rien à l'intérêt de l'œuvre.

## La Ville jeune

**Salle de concert du Conservatoire,** jeudi 13 novembre à 20h15, duo Virginie Falquet, piano et Laurent Estoppey, saxophone.

Samedi 15 novembre à 11 heures: « Bijoux musicaux du Salon romantique » avec Alba Casularo, chant, Mathilde Schucany, violon, Simon Péguiron, piano et Denis Battais, guitare. Entrée libre, collecte.



## La Ville sportive

### Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

La piscine intérieure sera fermée au public samedi 15 et dimanche 16 novembre (journées entières) en raison du Challenge RFN 2008.

Pour davantage d'informations, visitez le site: [www.rfn.ch](http://www.rfn.ch)

### Football corporatif

Mercredi 12 novembre, terrain des Charmettes, 18h45, Baxter-La Poste/Swisscom, groupe A.

Jeudi 13 novembre, terrain des Charmettes, 18h45, Medtronic-Kyphon-Nexans, groupe B.

A 20h15, Casa d'Italia-Neotime, groupe A.

Lundi 17 novembre, terrain des Charmettes, 18h45, la Gondola-La Poste/Swisscom, groupe A.

A 20h15, Casa d'Italia-Philip Morris, groupe A.

Mardi 18 novembre, terrain des Charmettes, 18h45, Neotime-EM Micro-electronic, groupe A.

A 20h15, Bar 21-Baxter, groupe A.

Mercredi 19 novembre, terrain des Charmettes, 18h45, Metalor-Nexans, groupe B.

### Football

Mercredi 12 novembre, Chanet I (grand), 18h,

NE Xamax-Colombier I, M12/coupe.

Vendredi 14 novembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h, Audax-Cortailod, vétérans.

Samedi 15 novembre, stade de la Maladière, 14h30, team NE Xamax-Fribourg AFF-team Vaud B, M17.

### Basketball

Dimanche 16 novembre, halle A de la Maladière, 15h, Espoirs Université BC Neuchâtel-Nyon basket féminin II, LNB fém.

### Rugby

Samedi 15 novembre, terrain de Puits-Godet, 15h, NSRC-RC Zug, LNB.

### Voile

Dimanche 16 novembre, port du Nid-du-Crô, Boule de neige. A disp: 9h30, départ 10h30.

### Volleyball

Dimanche 16 novembre, halle de sport de la Riveraine, 15h, NUC-Lancy, ILN.



A 17h30 Randstad NUC-Fides Ruswil, LNB.

### Patinoires du Littoral

(du 13 au 19 novembre)

### Piste principale

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public, 13h45-15h45 hockey libre.

ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public.

sa: 13h45-16h public, 13h45-16h hockey libre.

di: 13h45-16h30 public.

lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public.

ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public et hockey libre.

me: 9h-11h45/14h15-16h45 public,

9h-11h45/14h15-16h15 hockey libre.

### Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public.

ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.

sa: 13h45-16h public.

di: 10h15-11h45/13h45-16h30

public, 12h-13h30 hockey libre.

lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



Une journée avec les sapeurs-pompiers-ambulanciers de Neuchâtel, dont la bonne humeur n'altère en rien leur professionnalisme

# L'art de porter plusieurs casquettes

Plus qu'un métier, une vocation. C'est ainsi que les membres de la section 1 du Corps des pompiers-ambulanciers de la Ville de Neuchâtel, conçoivent leur profession. Reportage au cœur d'une caserne.

«A la mine!», lance joyeusement le lieutenant Otello Quaranta, chef de la section 1 des pompiers-ambulanciers de la Ville de Neuchâtel. Il est sept heures passées de quelques minutes. La posture fière, le crâne rasé, l'allure athlétique, le lieutenant Quaranta observe ses six hommes s'affairer à des tâches diverses au sein de la caserne. Lorsque, soudainement, retentit une alarme: «IUIUIUIUIU, accident de scooter à Cressier, route de Neuchâtel!».

## Sortie précipitée

La torpeur matinale laisse place aussitôt à une agitation vive, mais organisée. Trois hommes se dirigent au pas de course vers le matériel ambulancier, puis s'engouffrent dans un véhicule. Le lieutenant Quaranta, ainsi que Philippe Voirol, son subordonné, se munissent quant à eux d'un équipement de sapeur-pompier, et font de même. «P'têt que l'scooter est coincé sous une bagnôtle, c'est pour ça qu'on y va aussi», explique le lieutenant de sa voix forte, teintée d'un accent régional prononcé. Les deux véhicules sortent en trombe de la

caserne, sous les ondes lancinantes de l'alarme.

## «Trois dents en moins»

A Cressier, sur les lieux de l'accident, la police s'est déjà occupée de réguler la circulation. Un jeune homme au teint blafard, la bouche et le nez sanguinolents, le jeans déchiré, se tient debout, entouré par les trois sapeurs-pompiers ambulanciers. Non loin de là gît une moto petite cylindrée, dont la partie avant semble passablement abîmée. «Quel jour sommes-nous?», demande Laurent Chassot, l'un des membres de la section. «Mardi», souffle l'accidenté, qui se plaint d'une douleur au genou. S'en suit une série de questions, destinées à vérifier le degré de gravité des blessures. «Prépare l'oxygène, il semble pâlot», conseille Otello Quaranta. Avec douceur et efficacité, le jeune homme de 16 ans est allongé sur une civière, puis introduit dans l'ambulance, qui met le cap sur l'hôpital Pourtalès. Philippe Voirol et le lieutenant Quaranta s'apprentent quant à eux à rebrousser chemin. Ils n'ont pas eu à désincarcarer qui que ce soit et semblent soulagés.

## Parfois dramatique

Dans le véhicule, qui circule désormais sans alarme, les deux hommes prennent le temps d'évoquer leur métier. «On assiste parfois à des scènes

dramatiques. Quelques fois, il s'agit de trois dents en moins, comme c'est le cas aujourd'hui», sourit le lieutenant, «d'autres fois il s'agit de décoincer un homme qui s'est pris le bras dans une foreuse, comme ça a été le cas à la rue des Berclès en février dernier», ajoutez-il l'air grave.

## Deuxième alerte

Sur le coup de 16h30, l'alarme retentit à nouveau: cette fois il s'agit d'une chute d'une faible gravité. Deux ambulanciers se préparent, tranquillement, enfilent leurs vestes rouges puis disparaissent dans un véhicule, pour quitter la caserne toute alarme dehors.

A l'extérieur, la nuit commence à tomber et l'ambulance progresse à bonne vitesse. «C'est au quatrième étage de cet immeuble», indique Philippe Voirol au chauffeur, pointant du doigt un bâtiment.

## Douleur au bassin

La porte de l'appartement est ouverte et les deux acolytes pénètrent dans le logement exigü sans plus attendre. Une femme de 72 ans, au corps mince et épuisé, gît au pied de son lit dans une position semi-assise, les pantalons recouverts d'urine. Tombée le jour précédent, elle n'a pu se relever depuis. «Savez-vous où nous sommes, madame?», questionne Philippe Voirol avec bienveillance. Les questions se suc-

cèdent. «La douleur au bassin est-elle supportable ou non?» «Pas vraiment», gémit la vieille dame. «Je vais vous donner un peu de morphine». La substance faisant son effet, la patiente s'apaise, et parvient à s'étendre légèrement.

Avec méthode et attention, les deux ambulanciers la placent sur une civière à aubes. La descente des escaliers est ponctuée par les gémissements de l'accidentée, qui souffre des secousses. Une fois à l'intérieur de l'ambulance, Philippe Voirol, essuyant les gouttes de sueur qui perlent sur ses tempes, prépare le masque à oxygène. «Nous allons vous emmener aux urgences madame», explique-t-il, d'une voix rassurante.

## Très calme

«La journée a été très calme», commente Claude-Alain Jasot, centraliste. Entre lundi 3 novembre à 17 heures et mardi 4 novembre à la même heure, le Service d'Incendie et de Secours (SIS) a dû intervenir à neuf reprises. Le travail n'est toutefois pas terminé pour les membres de la section 1 du Corps des sapeurs-pompiers-ambulanciers. Ils sont de service jusqu'au lendemain, 7 heures, ce qui laisse présager de nouvelles surprises. «Nous vivons pour notre boulot», explique Otello Quaranta, «plus qu'un métier, c'est un sacerdoce», ajoute-t-il en s'allumant une cigarette.

Le lieutenant Quaranta, chef de la section 1 des pompiers-ambulanciers de Neuchâtel, considère son métier comme un sacerdoce.



Pour l'Etat, la police du feu neuchâtelois

## Le feu chez

Lors de la séance du dernier Grand Conseil, deux députés se sont alarmés du fait que le coût de la police du feu, dans le canton, s'élevait à 105 francs en moyenne, par habitant. Un montant erroné selon les Villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, qui ont tout de suite rectifié le tir. Retour sur une situation brûlante avec Pascal Sandoz, chef de la sécurité et Frédéric Muhlheim, commandant du SIS, à l'heure où les pompiers volontaires, eux aussi, expriment leur mécontentement.

Selon les données de l'OFS, le coût de la police du feu se monte à 188 francs par habitant à La Chaux-de-Fonds et 194 francs à Neuchâtel, des chiffres erronés, selon vous?





Les pompiers de la Ville de Neuchâtel s'occupent aussi bien de lutter contre le feu que de soigner les blessés.

se est trop coûteuse, un avis que ne partage pas le Conseil communal

# les pompiers

**Pascal Sandoz:** Ces chiffres élevés ne reflètent pas la réalité. Nous sommes beaucoup moins coûteux que ce qu'il n'y paraît et cela pour deux raisons. Tout d'abord, les pompiers des Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds s'occupent non seulement de la lutte contre le feu, mais aussi du sanitaire. Ensuite, la taxe d'exemption du Service du feu, toujours appliquée dans certains cantons, n'existe plus à Neuchâtel. Les chiffres donnés ne sont donc pas représentatifs. Nous sommes toutefois d'accord, sur le principe, qu'il faut faire des économies afin de rester efficace et bon marché. Cela se fait d'ailleurs dans tous les services de l'administration.

**Dans L'Express de vendredi, les pompiers volontaires accusaient le ser-**

**vice du feu professionnel de faire exploser les coûts.**

**Frédéric Muhlheim:** Il s'agit d'une minorité de pompiers volontaires, qui a émis des réclamations au nom de tous. Ils se sont basés sur de fausses informations et ont alors pointé du doigt les pompiers professionnels.

**PS.:** Tout cela est avant tout dû à un déficit d'information, provenant de statistiques communiquées à l'état brut. A noter également que la taille de la nouvelle caserne, sise à la Maladière, impressionne souvent les gens. Or il faut savoir qu'en terme de surface, rien n'a changé. Les véhicules, qui étaient auparavant répartis sur 9 sites, ont été réunis à la Maladière, qui fait office de grand

garage. Tout est désormais sur le même étage.

**Comment comptez-vous rectifier le tir?**

**PS.:** Nous avons déjà envoyé un communiqué de presse et sommes intervenus, Pierre-André Monnard et moi-même dans le journal *L'Express*. Nous travaillons à présent, en collaboration avec la Ville de La Chaux-de-Fonds, à l'élaboration d'une information ciblée et objective sur les coûts des SIS. Nous la ferons parvenir à tous les partenaires concernés, y compris les députés.

**EM.:** Nous savons que les pompiers neuchâtelois sont de bons élèves. Il s'agira de donc de regrouper tout le monde et de le démontrer. (lap)

## 80% de travail ambulancier

Le Corps de sapeurs-pompiers-ambulanciers professionnels de la Ville de Neuchâtel existe depuis 1990. Il est composé de quatre sections, qui assurent un service 24 heures sur 24. Chacun des membres du Service d'Incendie et de Secours de la ville de Neuchâtel (SIS) possède une formation de pompier, ainsi qu'une formation d'ambulancier. «Près de 70 à 80% de notre travail est constitué par des interventions de type ambulance», commente Philippe Voirol. Dans ces situations, il y a plusieurs cas de figure, comme l'explique son collègue Christian Crippa. «Soit il s'agit d'un cas grave, et le SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) est averti en même temps que nous, soit le cas est plus léger et nous pouvons toujours appeler le SMUR, une fois sur place».



Le Conseil d'Etat reçoit le Conseil communal pour faire le point sur les dossiers en cours.

# Quand la Ville monte au Château

Le Conseil d'Etat a reçu récemment au Château le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel emmené par son président Pascal Sandoz. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de rencontres annuelles entre les deux Autorités, avait pour but d'examiner toutes les questions d'actualité concernant à la fois l'Etat et la Ville de Neuchâtel.

Les échanges ont ainsi notamment porté sur les budgets 2009 respectifs des deux Autorités et le contexte de leur élaboration ainsi que sur les dossiers portant sur des rapprochements et transferts d'entités des deux administrations.

## «Transfert de déficit»

Le Conseil communal a dit avoir ressenti les mesures prises par le Conseil d'Etat dans l'élaboration de son budget 2009 concernant les communes comme «un transfert de déficit»; il a en outre insisté sur les nombreux efforts d'économie déjà opérés ces dernières années par les communes.

## Impact financier moindre

Si le Conseil d'Etat admet le caractère désagréable de certaines décisions d'autorités supérieures, lui-même étant soumis à celles de la Confédération, il ne s'est pas fixé comme objectif de reporter les charges sur les communes pour le budget 2009. Il a simplement examiné si la situation des communes permettait cet ajustement, dont l'impact financier est sans commune mesure avec les effets du désenchevêtrement des tâches entre le canton et les communes.

Le Conseil d'Etat a rappelé que tous les projets d'envergure étaient discutés avec les communes et qu'une large consultation a été organisée par exemple sur les structures d'accueil, la péréquation ou encore le désenchevêtrement, mais que l'exercice du budget n'a pas d'effets de cette ampleur sur les relations entre canton et communes.

## Rapprochement informatique

Le Conseil communal a confirmé son entrée en matière concernant une



L'Etat souhaite passer de quatre centrales d'alarme à un centre d'appel unique pour tout le canton.

négociation en vue d'un éventuel rapprochement de l'entité informatique de la Ville de Neuchâtel avec le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), qui regroupe déjà l'Etat et la Ville de La Chaux-de-Fonds depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Des discussions sont prévues dans ce sens prochainement entre la Ville et l'Etat. Le Conseil d'Etat a salué cette volonté de collaboration qui est également la sienne et se réjouit de cette ouverture manifestée aussi à Neuchâtel.

Par ailleurs, l'annonce vient en outre d'être faite de la reprise des guichets de perception des impôts de la Ville de Neuchâtel par l'Office de perception cantonal, qui sera effective dans son ensemble au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## Pompiers 2009

Au Conseil communal, qui a souhaité connaître les intentions du gouvernement cantonal dans le dossier portant sur la nouvelle organisation des pompiers, le Conseil d'Etat a rappelé que les structures dans le domaine de la sécurité étaient trop lourdes, en particulier dans le domaine du feu, régi par une loi cantonale datant de 1960 qu'il s'agit de rafraîchir.

Une étude a été menée par l'Etat, qui a remis en cause différents modes

de fonctionnement. Il s'avère que des améliorations sont à apporter en concertation avec les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

## Centrale d'alarme

Actuellement, le canton de Neuchâtel compte quatre centrales d'alarme – une à Neuchâtel, une à La Chaux-de-Fonds, une à la Police cantonale et une à Couvet – qui mobilisent un nombre important de personnes. Des travaux sont menés avec l'objectif d'arriver à se doter d'une centrale d'alarme unique pour l'ensemble du canton, tout en réglant le problème du «144» concernant les appels sanitaires actuellement gérés par la Police cantonale.

## Contrat d'agglomération

Le Conseil d'Etat a rappelé que les contrats d'agglomération sont des espaces de dialogue pour l'Etat et les communes permettant d'appliquer la politique régionale de la Confédération. Ces contrats comprennent des objectifs généraux et aujourd'hui, on passe dans la phase de réalisation des projets. Le Conseil communal de Neuchâtel a confirmé au Conseil d'Etat le principe de l'engagement de la Ville de Neuchâtel dans ce sens et sa volonté de mettre en œuvre les axes définis.

## L'aide au Théâtre du Passage

En matière de culture et de théâtre, le Conseil d'Etat a rappelé le contexte de la nouvelle politique culturelle du canton avec l'abandon, lors de l'octroi des subventions, de l'arrosage et le passage des contrats de confiance aux partenariats culturels. Le Conseil communal a regretté l'abandon du contrat de confiance dont a bénéficié durant six ans le Théâtre du Passage, remplacé dès l'an prochain par l'octroi de subventions. Le Conseil d'Etat a précisé que le volume des subventions annuelles accordées au Théâtre du Passage n'était pas remis en question.

## Centre dramatique dans le haut

Le Conseil d'Etat a dit rester en outre convaincu par l'idée d'implanter un Centre dramatique régional (CDR) dans le haut du canton. Pour rappel, les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, avec le soutien de l'Etat, ont mené en 2007 des travaux visant à développer un CDR pour le canton de Neuchâtel. Le Conseil communal a pour sa part confirmé son accord politique quant à la création d'un Centre dramatique régional localisé dans les locaux de Beau-Site à La Chaux-de-Fonds.

A propos...



## De bon ton

Dignité est un mot qui ne comporte pas de pluriel. En revanche, il se conjugue à merveille avec courage et respect. Dans la douleur de la défaite, ces noms prennent en effet une signification toute particulière. Discourir est un art difficile d'autant plus lorsque l'environnement n'affiche pas la sérénité ou quand les vents sont contraires. A témoin, deux exemples tirés de la vie politique fédérale et internationale.

Nous avons déjà, à l'époque, loué le courage de M<sup>me</sup> Ruth Metzler, alors conseillère fédérale, quand celle-ci s'est adressée à l'Assemblée fédérale qui venait de lui signifier un carton rouge, n'hésitant pas à affirmer «qu'il y a une vie après le Conseil fédéral». Nous saluons aussi le respect dont John McCain a su faire preuve acceptant la victoire «claire» de son adversaire et appelant ses supporters à «joindre leurs bonnes volontés et leurs efforts» pour que le pays de l'oncle Sam retrouve ses marques en ces temps difficiles.

Si, pour d'aucuns cela va de soi, il est remarquable et remarqué que les relations diplomatiques et protocolaires subsistent même dans les instants de révolte et de déception. C'est dans cette perspective que les règles en la matière permettent de trouver le ton juste en faisant abstraction de toute autre considération. Il est permis d'applaudir!

Rémy Voirol

# La Ville officielle

**Programme « Nature en ville »**

Ville de Neuchâtel  WWF

## Participez !

La Ville de Neuchâtel organise dans le cadre de la 2<sup>e</sup> étape du programme « Nature en ville » avec la participation du WWF, la plantation d'une haie indigène en bordure ouest de la Step de Neuchâtel **samedi 15 novembre 2008**.

**Programme :**

**09h00** Accueil du public à la Step

**09h00-12h00** Plantation de la haie indigène et collation sur place

Chaussures (de montagne par exemple) et vêtements adéquats

**La fourniture des plantes est offerte par le WWF qui participera également à la plantation.**

**Avec le soutien :**

## Nuit du conte



Chaque année au mois de novembre, une nuit du conte a lieu dans toute la Suisse.

Le groupe des conteuses et conteurs du Mouvement des aînés « La Louvrée » invite la population

**vendredi 14 novembre à 20 heures**  
**Les Rochettes – Hôtel des Associations**  
**rue Louis-Favre 1**

Entrée libre chapeau à la sortie.

**Renseignements et programme général: Secrétariat du Mouvement des aînés (MDA), rue Louis-Favre 1, tél. 032 721 44 44. e-mail: mdanebe@bluewin.ch**

## Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois

## Illumination du terrain

Afin de permettre à la population pratiquant la course à pied de s'entraîner dans de bonnes conditions, le Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois (comprenant 11 communes, dont Neuchâtel) a décidé d'illuminer la piste un soir par semaine.

La piste de l'anneau (route des Longues-Raies 2 à Colombier), sera illuminée tous les mercredis (excepté les 24 et 31 décembre), dès la tombée de la nuit, jusqu'à 20 heures, et ce jusqu'à fin mars 2009.

## Les lundis des mots



**Lundi 17 novembre à 20 heures** à la Galerie YD, rue Fleury 6 : *lecture d'inédits*. Plusieurs auteurs invités. Entrée libre.

**Lundi 24 novembre à 20 heures** au théâtre du Pommier, rue du Pommier 9 : *rencontre avec Endo Anaconda*, chanteur du groupe « Stillier Has ». Billets à l'entrée.

## Vente paroissiale à Serrières

La Paroisse réformée de Neuchâtel invite la population à la vente annuelle du Lieu de vie ouest (Serrières-Charmettes)

**samedi 15 novembre**  
**de 9 à 17 heures à la salle de gymnastique de Serrières**

Ce sera l'occasion de se retrouver, de partager, de profiter des marchés aux puces, livres d'occasion, tombola, plantes vertes et fleuries et de l'atelier «bricolage de Noël» d'Anim'action.

Chacun pourra se restaurer avec du poulet Yassa et du riz (Afrique de l'ouest), des samousa, croissants au jambon, canapés, pâtisseries et boissons.

Avec la participation de l'Aumônerie de jeunesse de la paroisse.

## L'Atelier DES MUSÉES

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), dimanche 16 novembre de 10 à 16 heures, pour les 9-13 ans, atelier *ré-créatif* «Le groupe peinture fraîche découvre Jeanne Lombard et les artistes neuchâteloises (avec pique-nique!)».

Mercredi 19 novembre de 14 à 16 heures, pour les 7-8 ans, atelier *ré-créatif* «Les exploratrices et explorateurs de musée découvrent Jeanne Lombard...».

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), dimanche 16 novembre dès 10h30, pour tous, contes sur les mammifères. Entrée libre.

**Renseignements et inscriptions: tél. 032 717 79 18 (mardi au vendredi matin), www.atelier-des-musees.ch**

La chronique sportive de...

# Collaboration Ecoles du sport - mouvement junior de hockey



Anne Kybourg

Le Service des sports de la ville de Neuchâtel, en collaboration avec le hockey club Neuchâtel-Futur Sàrl, organise l'Ecole de hockey sur glace. Paul-André Cadieux, personnalité légendaire du hockey suisse et nouveau responsable technique à Neuchâtel, explique les raisons de cette collaboration.

Depuis le début de l'année 2008, le hockey club Neuchâtel-Futur Sàrl s'occupe de la formation de la relève neuchâteloise de hockey sur glace. Cette réorganisation vise à développer le mouvement junior de hockey de la ville. «La structure mise en place ce printemps tend à promouvoir ce sport méconnu, au sein de la ville de Neuchâtel», commente Paul-André Cadieux.

La création de l'Ecole de hockey sur glace, en collaboration avec le Service des sports, a pour but d'ame-



Les journées «Passion hockey» offrent la possibilité aux jeunes de découvrir les joies de la glisse. • Photo: sp

ner de jeunes enfants à découvrir les joies de la glisse. Ceux-ci apprendront les bases du hockey sur glace à travers des activités ludiques. Paul-André Cadieux explique: «Pour jouer au hockey, il faut apprendre à bien se déplacer sur la glace. C'est pourquoi, l'Ecole de hockey est principalement axée sur l'apprentissage du patin à glace.» De plus, la coordination est un

élément essentiel dans le hockey sur glace. «L'équilibre entre le haut et le bas du corps est primordial: pendant que les jambes patinent, la tête fait du hockey!» expose Paul-André Cadieux.

Par ailleurs, le niveau de patinage des enfants, ainsi que leur âge, sont des critères qui définissent dans quelle catégorie les répartir. Ainsi, un enfant qui aura commencé l'Ecole de hockey

pourra, par la suite, rejoindre l'une des équipes du club. Le hockey club Neuchâtel-Futur Sàrl bénéficie de l'enseignement de quatre entraîneurs différents: Paul-André Cadieux, Yan Gigon, Patrick Filippini et Jean-François Dupan. Chacun d'entre eux est responsable d'un ou plusieurs groupes.

Contrairement aux apparences, le hockey sur glace n'est pas exclusivement un sport masculin, il est également ouvert aux filles. «Actuellement, trois filles évoluent au hockey club Neuchâtel-Futur», déclare Paul-André Cadieux.

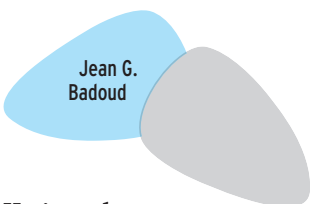
Le 26 novembre prochain aura lieu la journée Hockey Passion. Organisée à la patinoire du Littoral de Neuchâtel, elle offrira la possibilité aux intéressés de venir se faire une idée de ce qu'est véritablement le hockey sur glace (inscription obligatoire auprès du Service des sports). Venez nombreux!

### Renseignements sur l'Ecole de hockey sur glace

- Consulter le site [www.neuchatel-futur.ch](http://www.neuchatel-futur.ch) ou Yan Gigon 079 278 54 21.
- Contacter le Service des sports, tél. 032 717 77 97.

A.K.

Les mots croisés de...



Jean G. Badoud

### Horizontalement

1. Ville d'Autriche.
2. Voile carrée.
3. Annonce une suite. Génie scandinave. Possessif.
4. Profession. Pièce jaune.
5. Coiffure d'apparat. Faces de polyèdre.
6. Pare. Imprégné d'humidité.
7. Temps de printemps. Il fut surnommé l'Organisateur de la victoire.
8. Edenté. Costaud. Métal brillant.
9. Forme de savoir.
10. Sentiment d'horreur.

### Verticalement

1. Voleur pathologique.
2. Cèlerai.
3. Symbole en électricité. Epouse de raja. Réfléchi.

4. Elle ne tente plus grand monde. Partie de l'université.
5. Dispose des briques pour les unir entre elles. Patio.
6. Noyau terrestre. Se détendit pronominalement.
7. Ses pouvoirs sont considérables. Produisit.
8. Ville de douilles. En bon état. Note.
9. Ville du Midi.
10. Stade intermédiaire.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2		■								■
3			■					■		
4						■				
5							■			
6						■				
7							■			
8			■					■		
9		■							■	
10										

Adressez les solutions sur carte postale uniquement à la Chancellerie, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 18 novembre.**

Le gagnant, désigné par tirage au sort, recevra une modeste récompense.

Parmi les réponses exactes, le tirage au sort a désigné comme gagnant **M. Marcel Cotting**, de Neuchâtel, qui a reçu un livre.

### Solution du problème paru le 29 octobre:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	O	U	S	S	E	C	A	F	E
2	A	R	R	A	C	H	E	U	R	S
3	N	E	■	T	H	■	T	R	I	S
4	T	I	T	I	E	N	■	E	T	E
5	A	L	■	E	M	O	I	■	T	■
6	G	L	U	T	A	M	A	T	E	S
7	R	A	S	E	■	S	■	■	R	A
8	U	R	I	■	I	■	R	A	A	G
9	E	D	N	I	C	S	E	R	■	A
10	L	E	A	M	I	N	G	T	O	N

### Impressum

**Editeur:**  
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Direction:**  
Rémy Voirol, chancelier

**Rédaction:**  
Patrice Neuenschwander, journaliste  
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

**Illustration:**  
Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:**  
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

**Contact:**  
• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch)

**Internet:**  
[www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)

**Mise en page:**  
Catherine Ecabert

**Impression:**  
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

**Tirage:**  
22'000 exemplaires

**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Anton Zehnder, architecte à Bennau (Toni Zehnder Bauunternehmung AG), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une villa, la construction d'un garage et d'un cabanon 50, rue des Saars, article 6741 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Pierre-André Schüpbach. Les plans peuvent être consultés du 7 novembre au 8 décembre 2008, délai d'opposition.

Demande de Madame et Monsieur Corinne et Pierre-André Clerc, d'un permis de construire pour la création d'un étang à la route de Chaumont, article 5494 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont. Les plans peuvent être consultés du 14 novembre au 15 décembre 2008, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Police des constructions**

**Energie**

**Contrôle des installations de chauffage**

Semaine du 3 au 9 novembre 2008

- Température extérieure moyenne : 8,9°C.
- Degrés-jours : 77,8 DJ.

**Renseignements complémentaires : [www.ne.ch/Energie](http://www.ne.ch/Energie), rubrique Climat – Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.**

# La Ville officielle

**Qualité de l'air à Neuchâtel**

Qu'est-ce qu'une particule fine...? Selon la définition, «une particule» est la plus petite partie constitutive de la matière. Dans le domaine de la qualité de l'air, les particules sont de très petites poussières. Dans l'air ambiant, il y a constamment des poussières de toutes les tailles. Les plus grosses retombent rapidement sur le sol, d'autres, plus petites, sont emportées sur de plus grandes distances. Avec un diamètre inférieur à dix millièmes de millimètre ou environ 1/7 du diamètre d'un cheveu, ces poussières parviennent à rester quelque temps en suspension dans l'air. Nous les appelons PM10 («Particulate Matter» de diamètre égal ou inférieur à 10 microns).

Ces particules, définies par leur taille, peuvent avoir de nombreuses origines : combustion, industries, processus mécaniques (abrasion), et formation secondaire à partir de polluants atmosphériques (SO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, NH<sub>3</sub>, COV). En milieu urbain, les sources principales sont le trafic, en particulier les moteurs diesels, et les chauffages au mazout.

Le danger est leur composition. Par exemple, un moteur diesel va rejeter des particules de carbone (suie) dont des PM10. Ces dernières vont véhiculer d'autres éléments moins innocents comme des hydrocarbures.

L'homme est muni de protections naturelles qui piègent les poussières et les rejettent. Ce système naturel n'est pas efficace contre ces fameuses particules fines qui parviennent jusqu'à

l'extrémité du réseau pulmonaire au niveau des alvéoles où s'opèrent les échanges gazeux entre l'air et le sang. Certaines de ces particules sont si fines qu'elles parviennent à transiter vers le sang. Les effets sur la santé sont des affections des voies respiratoires et du système cardiovasculaire ainsi qu'une augmentation du risque de cancer.

Comme on le constate sur le graphique ci-dessous, la concentration en PM10 dépasse parfois la norme à Neuchâtel. Fort heureusement, il s'agit de périodes limitées en liaison avec une météo calme, en particulier en période de brouillard l'hiver lorsque les émissions de installations de chauffage à mazout s'additionnent à ceux du trafic routier.

En cas de valeurs excessives, un plan d'alerte a été défini avec l'application de mesures notamment une campagne «Pic de pollution» permettant la vente d'abonnements hebdomadaires pour les transports publics à prix préférentiel.

Ces mesures urgentes sont des tentatives pour limiter à court terme ces pics afin de soulager les victimes de cette situation, soit en particulier les personnes souffrant de problèmes respiratoires. Ces mesures réactives sont nécessaires, mais le plus efficace reste les mesures préventives pour limiter ces pics ou mieux les éviter. Ne pouvant agir sur la météo, nous devons nous concentrer sur les émissions d'autant plus que les solutions existent et, petit bonus, permettent

**Echos**

■ Mardi dernier, le Conseil communal a été représenté par M<sup>me</sup> Valérie Garbani, directrice de l'urbanisme, aux journées de la Métropole horlogère, à La Chaux-de-Fonds.

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M<sup>me</sup> Françoise Jeanneret, directrice des sports, au match de FIBA Eurocup Women, à la salle de la Riveraine.

■ Samedi, M<sup>me</sup> Valérie Garbani, directrice des transports, représentera les Autorités communales à l'assemblée romande du syndicat SEV section VPT-TN, à la Cité universitaire.

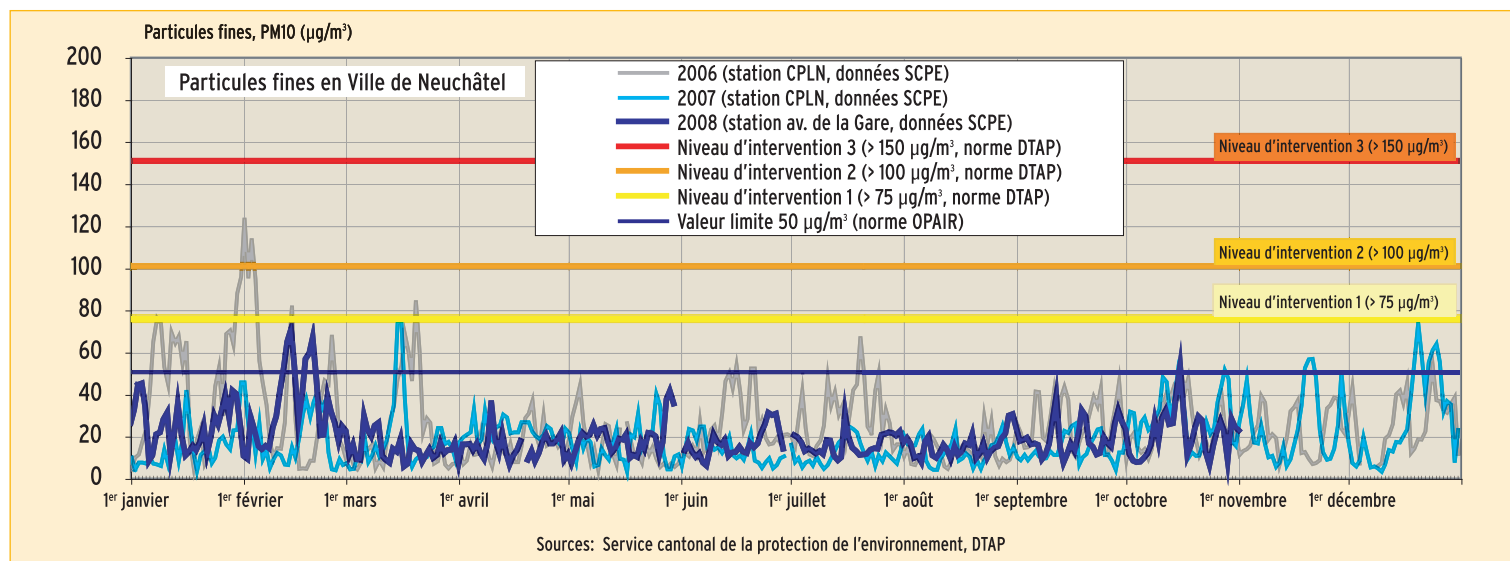
■ Dimanche, le Conseil communal sera représenté par M<sup>me</sup> Catherine Loetscher-Schneider, vice-présidente du Conseil général, à la réception organisée à Neuchâtel par l'Office fédéral de la communication.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M<sup>me</sup> et M. Renée et Willy Bill-Gonin, à l'occasion du 55<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage.

souvent de faire des économies financières. Au niveau du chauffage, en abaissant la température de 1°C, on diminue déjà la consommation de quelques %.

Pour plus d'informations et pour suivre quotidiennement l'évolution des PM10 à Neuchâtel : [www.ne.ch/air](http://www.ne.ch/air)

Tous autres renseignements peuvent être obtenus auprès du Service cantonal de l'environnement, tél. 032 889 67 30, ou du délégué communal à l'environnement, tél. 032 717 76 75, Pierre-Olivier.Aragno@ne.ch





## Programme cinéma pour la semaine du 12 au 18 novembre

**APOLLO 1** 032 710 10 33

**L'ÉCHANGE**  
1<sup>er</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 14h45, me au lu 20h15.  
VO s-t fr/all. me au ma 17h30, ma 20h15.  
Acteurs: Angelina Jolie, John Malkovich, Michael Kelly,  
De Clint Eastwood. Première suisse.

**APOLLO 1** 032 710 10 33

**MAX PAYNE**  
Avant-première. 14 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa 23h15.  
Acteurs: Mark Wahlberg, Mila Kunis, Beau Bridges.  
De John Moore.

**APOLLO 1** 032 710 10 33

**TRIP TO ASIA - EN QUÊTE D'HARMONIE**  
3<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 14 ans.  
VO s-t fr. di 10h30. **Studio:** me au ma 15h45.  
De Thomas Grube. Derniers jours.

**APOLLO 2** 032 710 10 33

**JAMES BOND 22 - QUANTUM OF SOLACE**  
2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h, 20h30.  
Acteurs: Daniel Craig, Judi Dench, Mathieu Amalric.  
De Marc Forster.

**APOLLO 2** 032 710 10 33

**HIGH SCHOOL MUSICAL 3: NOS ANNÉES LYCÉE**  
4<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me au ma 15h, di 10h15.  
Acteurs: Zac Efron, Vanessa Hudgens.  
De Kenny Ortega.

**APOLLO 2** 032 710 10 33

**L'ÉCHANGE**  
1<sup>er</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF ve/sa 22h45.  
Acteurs: Angelina Jolie, John Kalkovich,  
Michael Kelly.  
De Clint Eastwood.

**APOLLO 3** 032 710 10 33

**LA BANDE À BAADER**  
1<sup>er</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VO s-t fr/all. me au ma 17h30, 20h30.  
Acteurs: Moritz Bleibtreu, Bruno Ganz,  
Martina Gedeck.  
De Uli Edel.

**APOLLO 3** 032 710 10 33

**MAGIQUE**  
2<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 7 ans.  
VF me au ma 15h15.  
Acteurs: Marie Gillain, Cali, Antoine Duléry.  
De Philippe Muyl.

**APOLLO 3** 032 710 10 33

**MESRINE: L'INSTINCT DE MORT**  
4<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa 23h30.  
Acteurs: Vincent Cassel, Cécile de France,  
Gérard Depardieu.  
De Jean-François Richet.

**APOLLO 3** 032 710 10 33

**MAMMA MIA!**  
10<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF di 10h45. **Rex:** je au ma 15h30.  
Acteurs: Meryl Streep, Pierce Brosnan,  
Amanda Seyfried.  
De Phyllida Lloyd. Derniers jours.

**ARCADES** 032 710 10 44

**JAMES BOND 22 - QUANTUM OF SOLACE**  
2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 17h45, 20h15, je au ma 12h15, 15h15,  
ve/sa 22h45.  
**Rex:** me 12h15, 15h15.

**BIO** 032 710 10 55

**MES STARS ET MOI**  
2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me au lu 20h30, je/ve, lu/ma 16h15.  
Acteurs: Kad Merad, Catherine Deneuve, Emma-  
nuelle Béart.  
De Laetitia Colombani.

**BIO** 032 710 10 55

**WALL-E**  
16<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 10 ans.  
VF me, sa/di 15h30.  
Acteurs: Fred Willard, Jeff Garlin, Ben Burtt.  
De Andrew Stanton. Derniers jours.

**BIO** 032 710 10 55

**HOME**  
5<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 16 ans.  
VF me au ve, di au ma 18h15.  
Acteurs: Isabelle Huppert, Olivier Gourmet.  
De Ursula Meier.

**BIO** 032 710 10 55

**LE TÉMOIN INDÉSIRABLE**  
Avant-première. 12 ans sug. 14 ans.  
VO esp. s-t fr/all. sa 18h15.  
De Juan José Lozano.

**REX** 032 710 10 77

**SAW 5**  
2<sup>e</sup> semaine. 18 ans sug. 18 ans. VF  
me au ma 20h30, ve/sa 23h.  
Acteurs: Tobin Bell, Costas Mandylor,  
Scott Patterson.  
De David Hackl. Première suisse.

**REX** 032 710 10 77

**VICKY CRISTINA BARCELONA**  
6<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 16 ans.  
VO s-t fr/all. me au ma 18h.  
Acteurs: Scarlett Johansson, Rebecca Hall,  
Javier Bardem.  
De Woody Allen. Derniers jours.

**STUDIO** 032 710 10 88

**LES GRANDES PERSONNES**  
1<sup>er</sup> semaine. 7 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 18h, 20h15.  
Acteurs: Jean-Pierre Darroussin, Anaïs Demoustier,  
Judith Henry.  
De Anna Novion. Première suisse.



## Agenda pratique

## Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

## Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.  
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.  
Urgences pédiatriques: hotline  
24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

## Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

**Services industriels** - électricité, eau,  
gaz (en dehors des heures d'ouverture  
des bureaux), tél. 032 717 83 00.

## Services publics

**Ligue neuchâteloise contre le cancer**,  
(fbg du Lac 17), ouvert les matins ainsi  
que mardi et jeudi après-midi, tél. 032  
721 23 25, e-mail: lncc@ne.ch.

**Ligue neuchâteloise contre le rhuma-  
tisme, Conseil social, c/o Pro  
Infirmis**, (Maladière 35, case postale),  
tél. 032 722 59 60, fax 032 722 59 70,  
secrétariat administratif et cours, tél.  
032 913 22 77.

**MCPN** - Mouvement de la condition  
paternelle de Neuchâtel et environs,  
(case postale 261, 2034 Peseux), sou-  
tien et conseils dans les cas de divorce,  
tél. 032 841 72 01.

**MDA** - Mouvement des Aînés de  
Suisse romande, (Hôtel des Associa-  
tions - rue Louis-Favre 1), tél. 032 721  
44 44.

**Parents-Informations** (rue du  
Tertre 2): permanence téléphonique  
lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h  
à 11h, jeudi de 14h à 18h, lundi soir  
de 18h à 22h, tél. 032 725 56 46, site  
internet: www.parents-information.ch

**Planning familial et centre de consul-  
tation de grossesse**, tél. 032 717 74 35,  
permanence lundi, mardi, vendredi de  
14h à 18h, mercredi de 13h à 19h, e-  
mail: planning.familial@ne.ch

**Pro Infirmis**, (rue de la Maladière 35),  
tous renseignements, du lundi au ven-  
dredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, tél.  
032 722 59 60, fax 032 722 59 70.

## Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte  
tous les jours jusqu'à 20h30. Après  
20h30, le numéro du service d'urgence  
144 communique les coordonnées du  
pharmacien de garde atteignable pour  
les ordonnances urgentes soumises à la  
taxe de nuit.

## Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel  
et environs

Service de soins infirmiers à domicile  
et de soins ambulatoires, service d'aide  
familiale, passage Max.-de-Meuron 6,  
Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de  
7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

## Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant  
ou du dentiste, composer le  
N° 144.

## Les services religieux

## Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 15 et  
dimanche 16 novembre

**Prières communes chaque 3<sup>e</sup> diman-  
che du mois à 18h à la basilique  
Notre-Dame (église rouge) avec des  
chants de Taizé. Organisation: église  
catholique chrétienne, église ortho-  
doxe neuchâteloise, église réformée  
évangélique de Neuchâtel, église  
catholique romaine.**

Sud:

**Collégiale:** di à 10h, culte avec sainte  
cène.

**Temple du Bas:** ve 14 novembre à  
12h, repas communautaire. Jeudi 10h,  
médiation, salle du refuge.

Nord:

**Ermitage:** di à 10h30, culte avec sainte  
cène, baptême.

**Valangines:** di à 9h30, culte avec  
sainte cène.

Est:

**La Coudre:** sa 15 novembre à 18h,  
culte avec sainte cène, en famille pré-  
paré par des familles. Thème: la prière.  
Le culte sera suivi d'un repas canadien.

**Chaumont:** di à 11h15, culte.

Ouest:

**Serrières:** di à 10h15, culte avec sainte  
cène.

**Portalès:** di à 10h, culte ou messe.

**Deutschsprachige reformierte Kirch-  
gemeinde:** 16. November 10 Uhr,  
Gottesdienst in Couvet, salle paroissiale,  
anschl. Kaffeetisch, abendmahl.

## Églises catholiques romaines

**Notre-Dame:** sa à 17h, messe en por-  
tugais. Di à 10h messe et à 18h, prière  
commune œcuménique.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa à  
17h30, messe. Di à 10h15, messe en  
italien.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di à  
10h30, messe.

**La Coudre, chapelle Saint-Norbert:** sa  
à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence:** sa à 16h,  
messe en croate.

**Hôpital Pourtalès, chapelle 6<sup>e</sup> étage:**  
di à 10h, célébration dominicale  
(aumônerie protestante 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> di) et  
catholique (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> di).

## Église catholique chrétienne

**Église St-Jean-Baptiste** (rue Emer-de-  
Vattel): sa 15 novembre à 18h, souper-  
loto à La Chaux-de-Fonds. Di à 9h45,  
messe à La Chaux-de-Fonds.



## L'instantané de Stefano Iori...



...à la brocante de la place du Port

## Recettes du terroir neuchâtelois

*De nos arrière-grand-mères au nouveau millénaire*

de Francis Grandjean

La cuisine neuchâteloise, s'il en existe une, ne peut être qu'un subtil mariage d'excellents produits issus de son terroir.

Entre le lac au sud et les montagnes au nord, nous trouvons les poissons du lac, les vins des coteaux, les champignons et le gibier des forêts, les fromages du Jura et moult autres denrées provenant de sa campagne à la terre généreuse. Il y a plus de cent manières d'associer tout ça, à bien d'autres choses encore, saucissons, terrines, tripes, pains, bérudges, raisiné, etc. pour confectionner les délicieux mets que vous découvrirez dans cet ouvrage.

### Contenu

- **Description d'une quinzaine de produits du terroir neuchâtelois, la plupart labellisés**
- **107 recettes détaillées, anciennes et nouvelles, avec photos en couleurs, ingrédients, mise en place, préparation et remarques**
- **Un glossaire comprenant plus de 60 définitions**
- **Quelques propositions de menus élaborés à partir de mets décrits dans le livre**
- **Un logiciel sur CD-Rom qui permet de modifier les recettes, de les envoyer à vos ami(e)s, de les imprimer, ainsi que de calculer, en trois cliques de souris, les quantités d'ingrédients nécessaires au rassasiement du nombre de convives donné.**



### Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, Saint-Nicolas 11, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage *Recettes du terroir neuchâtelois* de Francis Grandjean au prix de **Fr. 36.-** (TVA incl.), frais d'expédition et d'emballage en sus.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue et N° : \_\_\_\_\_

NP et localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



Fanny Eppner, 20 ans et fêrue de basketball, évolue actuellement à Université BC, en ligue A

# La passion du basket

L'équipe d'Université BC a le vent en poupe. Les filles de Thibaut Petit figurent actuellement en tête du classement de ligue nationale A et semblent déterminées à y rester. Rencontre avec la Vaudruzienne Fanny Eppner, 20 ans, qui évolue aussi bien en ligue A que dans les Espoirs d'Université basket, en ligue B. Elle cumule ainsi deux mandats, en parallèle à des études de géologie à l'Université de Neuchâtel.

## Comment avez-vous découvert le basket?

À l'école primaire, un de nos professeurs avait fait la promotion de ce sport. À l'époque, je faisais surtout de l'équitation, mais ça ne me plaisait pas trop. Je me suis donc lancée dans le basket et c'est vite devenu une passion. J'ai débuté à l'âge de 10 ans au Basket club Val-de-Ruz. Comme nous n'étions pas assez nombreuses, notre club a fusionné avec celui de Neuchâtel. La nouvelle formation était alors rattachée à BC Université. C'est par ce biais-là que je suis entrée progressivement dans l'équipe.

## Vous cumulez à présent deux mandats, un en ligue A et un en ligue B, quelle en est la raison?

Jusqu'à l'année dernière, il existait une équipe de ligue A et une équipe junior. Or depuis cette année, nous sommes plusieurs joueuses à ne plus pouvoir évoluer dans le circuit junior, nous avons donc créé une équipe de ligue B. Cela permet aux plus jeunes,



« Je m'entraîne environ sept fois par semaine, sans compter les deux séances de fitness hebdomadaires. »

ments de ligue A ont souvent lieu de 10h30 à midi et je ne peux y aller, car j'ai les cours. Je me rends donc à ceux de ligue B, qui se déroulent à midi. Puis, tous les soirs, je vais rejoindre l'équipe de ligue A. Mes week-ends sont également très occupés, le samedi par les matchs de ligue A et le dimanche par ceux de ligue B.

## Comment faites-vous pour faire rimer études et sport de haut niveau?

Ce n'est pas toujours facile mais en un sens, le basket m'aide à m'organiser. Il est clair que je ne peux pas, par exemple, travailler tout un week-end pour l'Uni. Je bosse donc en moins grande quantité mais beaucoup plus souvent. Au lycée, ce n'était pas évident car il y avait des travaux écrits toutes les semaines. À l'Université, il faut juste être prêts pour les examens. Jusqu'ici, ça a bien fonctionné et les copains de classe me prêtent volontiers leurs notes.

## La cadence des entraînements ne pose-t-elle pas problème, au niveau physique?

Il arrive que l'on se blesse mais ce n'est pas uniquement dû à la fatigue. Thibaut, notre entraîneur, est très compétent et compréhensif. Il nous connaît très bien et voit quand ça ne

va pas. « Nous sommes une grande famille », comme il aime à le dire. Lorsqu'il est arrivé, l'équipe évoluait déjà en ligue A mais ne faisait que se maintenir. Puis, progressivement, l'équipe est devenue plus professionnelle.

## On compare souvent le basket à un sport de «garçon», qu'en pensez-vous?

C'est un sport de contact, c'est vrai. Notre entraîneur nous dit parfois: « c'est pas un sport de gonze » et on finit presque par le croire. Mais en réalité je ne pense pas qu'il y ait de sport de fille ou de garçon. Ma sœur, par exemple, faisait de la boxe et au basket, il y a de l'agressivité et du contact, mais cela convient très bien aux filles.

## Quelle est la force d'Université BC?

Nous passons la plupart de notre temps ensemble. Les midis, je vais prendre mes repas avec les filles au centre de formation à Monruz. Il y a là-bas, dans l'immeuble où habite notre entraîneur, deux appartements à disposition des filles de ligue B, qui bénéficient d'un agencement sport-études. Nous jouons ensemble, mangeons ensemble, passons nos week-ends ensemble... nous avons créé de vrais liens et cela se ressent sans doute sur le terrain.

## Vous faites partie des plus jeunes joueuses de ligue A, est-ce facile de faire sa place?

En ligue B, je suis la plus âgée mais en ligue A, c'est un peu difficile de trouver sa place car il y a pas mal d'étrangères et beaucoup de concurrence, c'est une équipe de haut niveau. En championnat suisse, j'ai ma chance et des temps de jeu. Mais en coupe d'Europe, je joue moins, au profit des étrangères qui ont un vrai rôle à tenir. En ce sens, la ligue B est importante, elle fait office de palier entre les juniors et la ligue A et nous permet d'obtenir beaucoup de temps de jeu.

## Vous faites également de la moto, en dehors du basket...

Oui, c'est un peu un truc de famille. Mon père nous a initiées ma sœur et moi et il nous arrive de partir en vacances tous les quatre à moto, l'été. Nous roulons des choppers, qui permettent d'être confortablement assis et de faire de longs trajets.

## Quels sont vos objectifs et vos projets pour la saison à venir?

Mon objectif est de gagner du temps de jeu en ligue A et de me faire ma place au sein de l'équipe. Je n'ai



pas envie d'arrêter les études pour le basket, ni l'inverse. Il me reste une année et demi jusqu'au Bachelor. Ensuite, il me plairait de faire un Master en hydrogéologie. Je considère que c'est une chance de faire partie de ces deux équipes. Nous faisons beaucoup de voyages, ce sont des souvenirs inoubliables. La semaine prochaine, par exemple, nous serons en Suède.

## Quid du match de ce soir contre Szeviép Szeged (Hongrie)?

Je serai avec l'équipe et m'échaufferai avec les filles, mais je resterai sur le banc, car c'est un match de coupe d'Europe.

Laure-Anne Pessina



dont je fais partie, d'avoir beaucoup de temps de jeu et de progresser. Grâce à ce système, je peux jouer tous les matchs de ligue A et de ligue B.

## Combien de fois vous entraînez-vous par semaine?

Environ sept fois par semaine, sans compter les deux séances de fitness hebdomadaires. Les entraîne-